

ISABEL VERLINDEN ET JENS KIEKENS, SUR LA FISCALITÉ INTERNATIONALE

# RISQUE-T-ON UNE CACOPHONIE FISCALE INTERNATIONALE ?

Les multiples scénarios qui circulent aujourd'hui sur la scène de la taxation globale risquent, selon Isabel Verlinden, experte fiscale chez PwC, de mener à la cacophonie fiscale. L'appel à une fiscalité plus juste est légitime, mais le protectionnisme et les préjugés – comme si les entreprises ne cherchaient qu'à frôler les limites de la légalité – font obstacle à un modèle durable et de portée multilatérale.

Isabel Verlinden, corporate tax strategy leader chez PwC, et son collègue Jens Kiekens, senior manager transfer pricing chez PwC Belgique, sont très clairs : « Alors que les lois devraient reposer sur des principes, elles sont trop souvent dictées par la (géo)politique. Les pays du G20 se concurrencent de plus en plus sur le marché des capitaux comme des entreprises tentant de se voler une part de marché. En bout de course, chaque pays veut attirer un maximum d'investisseurs sur son marché national. Et cette 'co-opétition' dans la fiscalité internationale engendre plus d'insécurité. »

## L'INSÉCURITÉ JURIDIQUE FAIT PEUR

Sur la base de quels facteurs une entreprise décide-t-elle d'investir ou non dans un pays ? Une enquête empirique internationale menée récemment principalement auprès de fiscalistes d'entreprise révèle que l'insécurité politique et la situation macroéconomique sont des facteurs déterminants<sup>1</sup>. Dans le classement, l'insécurité sur le taux d'imposition effectif des bénéfices arrive en troisième position. « Cette insécurité fiscale, alimentée surtout par la complexité et l'imprévisibilité du système fiscal, joue donc sans aucun doute un rôle décisif aussi dans l'attrait de notre pays pour les investisseurs étrangers », conclut Jens Kiekens.

## « UN MODÈLE FISCAL MULTILATÉRAL EST LA SEULE OPTION DURABLE »

**ISABEL VERLINDEN,  
CORPORATE TAX  
STRATEGY LEADER,  
PwC BELGIQUE**

<sup>1</sup> Prof. Michael Devereux, Oxford University Centre for Business Taxation – European Tax Policy Forum, 'Measuring corporation tax uncertainty: Evidence from three phases of a cross-country survey' (November 2020).



## NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE FISCALITÉ INTERNATIONALE

Il y a du pain sur la planche pour concevoir un système fiscal international durable qui offre également une boussole pour la responsabilité sociétale des entreprises. Isabel Verlinden : « Qui peut être opposé à un impôt équitable ? Personne, j'imagine. Toutefois, cela nécessite un consensus politique, ou du moins une solide volonté d'y parvenir, sur ce à quoi devrait ressembler grosso modo le résultat final au niveau multilatéral. Un tel consensus fait actuellement défaut, même si tout le monde s'accorde à dire qu'après près de 100 ans, une révision urgente des règles fiscales internationales s'impose. »

Depuis mai 2019, près de 140 pays négocient au sein de l'OCDE des réformes des règles fiscales internationales afin d'adapter le système fiscal international à l'économie digitalisée et globalisée. Les négociations sont subdivisées en deux piliers.

Le premier pilier a débuté sous la forme d'une initiative visant à taxer les bénéfices « excessifs » des géants de la technologie grâce à la réforme des règles nexus (la mesure dans laquelle la présence commerciale d'une entreprise dans un pays est suffisante pour être soumise à l'impôt) et des

règles d'attribution des bénéfices. Selon les propositions actuelles de l'OCDE, outre les acteurs qui fournissent des services numériques automatisés, un groupe beaucoup plus large de 'consumer-facing businesses' devraient allouer une partie de leurs bénéfices consolidés aux pays où se trouvent les consommateurs finaux, même si le groupe multinational n'y est pas présent physiquement. Le deuxième pilier veut contrer l'évasion fiscale internationale et la compétition fiscale au sens large, grâce à la mise en œuvre d'un impôt global minimum. « Au niveau politique, les deux piliers sont encore liés aujourd'hui de sorte que l'OCDE risque de s'enliser dans un brouillard d'intérêts politiques opposés et de barrières technico-fiscales. On n'est pas loin d'une cacophonie de réglementation complexe. »

### LES RISQUES D'UNE TAXE UNILATÉRALE SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Étant donné que la recherche d'une solution multilatérale durable s'éternise, de plus en plus de pays envisagent d'introduire unilatéralement une taxe sur les services numériques en guise d'alternative à une réforme de l'impôt sur les bénéfices. Ces taxes sont conçues comme une taxe sur le chiffre d'affaires des services numériques (généralement environ 3%, même si certains pays appliquent des pourcentages nettement plus élevés). Grâce à cette taxe sur le chiffre d'affaires des géants de l'internet, certaines activités qui autrement resteraient non taxées, telles que la vente de données d'utilisateurs ou la fourniture de publicité en ligne, seraient désormais taxées. « Le risque est que des entreprises soient taxées deux fois ou plus sur les mêmes services dans différents pays », avertit Isabel Verlinden. « En outre, les États-Unis menacent d'appliquer des droits de douane (draconiens) en guise de représailles si des pays taxent unilatéralement les profits de leurs grandes entreprises technologiques. »

Que ce soit sous la forme d'une « bonne » solution au niveau de l'OCDE, d'une taxe « acceptable » sur les services numériques ou sous une « autre forme », une solution multilatérale est la seule option durable, selon Isabel Verlinden. Cette solution doit de préférence être mondiale et impliquer toutes les parties prenantes : autorités, ONG et entreprises. « Sans les entreprises technologiques, notre économie aurait été complètement paralysée pendant la pandémie... Et cela mérite un peu plus que le dédain avec lequel certains tentent de se constituer un capital politique sur le dos de ces entreprises à succès. » □

ISABEL VERLINDEN

### IMPACT DE LA GÉOPOLITIQUE SUR LA STRATÉGIE FISCALE

Quels sont, d'après Isabel Verlinden, les principaux paramètres géopolitiques ayant un impact sur la stratégie fiscale d'entreprises multinationales ?

- **L'inégalité** : le glissement potentiel de l'impôt sur le travail vers l'impôt sur le capital et la fortune.
- **La politique d'endettement des pouvoirs publics** : les responsables politiques sont de plus en plus disposés à abandonner un contrôle strict des dettes. Si la croissance reste plus élevée que l'inflation en raison des taux d'intérêt faibles, les générations futures devront se faire moins de soucis, à condition d'une transition efficace vers un approvisionnement en énergie verte.
- **Les échanges sans confiance** : dans un climat de démondialisation, le protectionnisme va probablement encore gagner du terrain et dès lors influencer la politique fiscale.
- **Les États-Unis** : le pouvoir des autorités s'amenuise, alors que les entreprises technologiques sont très résilientes.



©PwC

- **L'Union européenne** : l'action politique reste problématique. Quelle est la capacité de l'Europe à réaliser ses objectifs nucléaires ?
- **L'ère Asie-Pacifique** : 90% de la nouvelle classe moyenne future proviendra de cette région du monde.
- **Croissance de l'ingérence étatique** : les autorités acquerront des parts de plus en plus importantes dans les entités économiques.
- **Agenda vert** : le verdissement de la société aura également un impact sur la politique fiscale.
- **L'accélération de l'innovation** : malgré la critique qu'il suscite, le contexte géopolitique actuel constitue aussi un terrain fertile pour l'innovation.



©PwC

### « L'INSÉCURITÉ FISCALE EST MORTELLE POUR L'ATTRAIT D'UN PAYS COMME TERRE D'INVESTISSEMENT »

JENS KIEKENS, SENIOR MANAGER  
TRANSFER PRICING, PwC BELGIQUE

Lisez également le REFLECT  
'D'une dépression fiscale vers un bien-être numérique'  
[www.feb.publications/Reflect](http://www.feb.publications/Reflect)